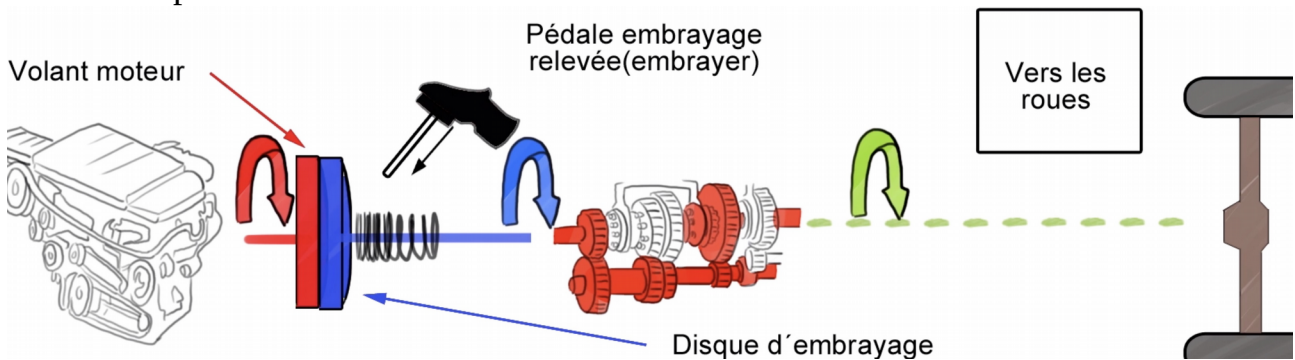


Chaîne cinématique

Définition :

La chaîne cinématique est l'ensemble des organes du véhicule permettant le mouvement de celui-ci. Cette chaîne est constituée du moteur, de l'embrayage, de la boîte de vitesse et des roues.

Dans cette position le moteur est relié aux roues



Dans cette position le moteur tourne sans entrainer les roues.

